

## 2022 MARQUERA LES 30 ANS DE L'INTERCOMMUNALITÉ



C'est le 16 octobre 1992, que 7 communes\* de notre territoire se sont regroupées pour porter ensemble une politique de développement économique. Ainsi est né le District qui surpassait la vision communale de l'économie locale.

Aujourd'hui, la coopération intercommunale est devenu incontournable, c'est l'échelle adaptée pour imaginer et aménager harmonieusement notre terrain de vie. ECLA Lons Agglomération est devenu familier des habitants des 32 communes qui le composent, c'est un partenaire de leur quotidien. C'est désormais l'échelon où se décident les grands chantiers ainsi que leurs financements. C'est l'avenir de notre territoire, ce qui fait et fera aussi sa qualité de vie et son attractivité.

Notre quotidien est en effet intercommunal. Nous habitons ici et travaillons là, nous faisons nos courses en plusieurs endroits du territoire, nos loisirs nous amènent encore ailleurs.

Nous comprenons ainsi que la réflexion sur l'aménagement présent et à venir, sur les investissements à faire doit être menée et pilotée à plusieurs et pas seulement arrêtée aux limites de notre commune.

L'année 2022 doit être celle qui verra démarrer l'écriture de notre nouveau projet de territoire, que nous élaborerons ensemble, élus et habitants de cet espace commun qu'est ECLA Lons Agglomération.

Je vous souhaite une heureuse année 2022 et bien avant toute chose une santé préservée pour mener à bien vos projets personnels.

**Claude BORCARD**

Président d'ECLA Lons Agglomération

\* Chille, Courlans, Courlaoux, Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny et Trenal

À la fin de l'année 2020, **Claude Borcard, Président d'ECLA Lons Agglomération et le Maire de Lons-le-Saunier, Jean-Yves Ravier, ont confié à Patrick Miche la direction générale des services de deux collectivités. Sa mission première a été de réorganiser ces services qui, pour la plupart sont mutualisés.**

Après une première phase de recrutement et de promotion interne, une nouvelle organisation a vu le jour, articulée autour du DGS, **Patrick Miche**, et de deux Directions générales adjointes.

La première a été confiée à **Élodie Foucher** et concentre les ressources et la modernisation :

- Finances/contrôle de gestion,
- Relations humaines et bien-être au travail,
- Informatique et usages du numérique,
- Ingénierie financière,
- Affaires juridiques,
- Communication interne,
- SIG.

La seconde est dirigée par **Laurent Vichard** et s'intitule « Grands projets et aménagement durable ». Cette DGA regroupe plusieurs directions :

- Transition écologique et énergétique (L. Vichard en direct),
- Espaces publics et mobilité (**Guillaume Piard**),
- Patrimoine bâti (**Olivier Ferry**),
- Urbanisme habitat et cadre de vie (**Mélanie Berton**),
- Maintenance et usages (**Alain Depierre**).

Ces deux directions générales adjointes sont des promotions internes.

Parallèlement à cette organisation, le DGS, Patrick Miche a sous sa responsabilité plusieurs directions dont l'Attractivité et la Qualité de vie confiée à **Marine Couturier**. Celle-ci regroupe plusieurs services : Développement économique, le Tourisme, l'Aménagement numérique, l'Action culturelle, le Sport, la Formation et l'enseignement supérieur.

Enfin, une direction des Régies de l'eau et assainissement a été créée et confiée à **Stéphanie Ceballero**, elle se compose de 4 pôles : Pôle administratif et financier, Assainissement, Eau potable, Études et travaux.

### LA DIRECTION GÉNÉRALE



**Patrick Miche**  
Directeur Général des Services  
Direction des Solidarités



**Elodie Foucher**  
Directrice Générale Adjointe aux  
Ressources  
et à la Modernisation



**Laurent Vichard**  
Directeur Général Adjoint aux  
Grands projets  
et à l'aménagement durable  
Direction Transition écologique  
et énergétique

### LES DIRECTIONS DE PÔLES



**Marine Couturier**  
Attractivité et de la qualité  
de vie



**Guillaume Piard**  
Espaces publics et Mobilités



**Stéphanie Ceballero**  
Régies Eau et Assainissement



**Olivier Ferry**  
Patrimoine bâti



**Mélanie Berton**  
Urbanisme, habitat  
et cadre de vie



**Alain Depierre**  
Maintenance et Usages

Trente ans plus tard en 2022, l'intercommunalité qui s'est muée successivement en communauté de communes (2000) puis en communauté d'agglomération (2012), a porté le nombre de ses communes membres à 32 et celui de sa population à près de 35 000 habitants.

Durant ces trois décennies, l'établissement public de coopération intercommunale a gagné des compétences, transférées par la loi ou choisies par ses membres : la gestion des établissements culturels, la voirie (bandes de roulement / travaux neufs), la gestion du personnel travaillant dans les écoles, le sport, l'assainissement, le transport urbain et scolaire, la mobilité, les voies vertes, l'habitat et le logement, la politique de la ville, le tourisme, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la gestion de l'eau et la Petite Enfance (crèches et multi-accueil).

Nous avons aussi dans nos missions la collecte et le traitement des ordures ménagères et la sécurité incendie que nous déléguons respectivement au Sictom, au Sydom et au SDIS.